

Communiqué de presse

La Communauté métropolitaine de Montréal finance le démarrage de la grappe des technologies propres.

Montréal, le 27 novembre 2008 – La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) annonce aujourd'hui qu'elle octroie un montant de 100 000 \$ à la nouvelle grappe des technologies propres dans le but d'amorcer la mobilisation industrielle qui stimulera la compétitivité des entreprises de ce secteur névralgique.

La CMM, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), l'Agence de l'efficacité énergétique et d'autres partenaires investiront 300 000 \$ dans le démarrage de cette grappe. Les sommes ainsi engagées permettront, entre autres, l'élaboration d'un plan d'affaires et d'un plan de développement de la grappe. Le projet s'échelonnera sur une période de dix mois qui culminera sur un forum de mobilisation des acteurs de la grappe. Cette mobilisation sera l'occasion pour la grappe de se doter d'un secrétariat qui mettra de l'avant des projets à valeur ajoutée qui bénéficieront à l'ensemble de l'industrie.

La stratégie des grappes industrielles est le fer de lance du plan de développement économique de la CMM. La grappe des technologies propres s'ajoute aux quatre grappes déjà structurées : l'aérospatiale, les sciences de la vie, les technologies de l'information et des communications et le cinéma. « Le secteur des technologies propres est en forte croissance à travers le monde, en plus d'être une importante source d'investissements directs étrangers. La mise en place de la grappe se traduira par des collaborations qui mettront davantage à profit notre capital créatif et notre capacité à innover, comme en témoigne le succès des grappes montréalaises existantes, indique monsieur Gérald Tremblay, maire de Montréal et président de la CMM. Le fonds de compétitivité de la Communauté est le levier tout désigné pour financer ce projet porteur pour le Grand Montréal », ajoute-t-il.

À titre de présidente de la grappe, madame Andrée-Lise Méthot, fondatrice et associée principale de Cycle Capital Management, précise que le momentum est au rendez-vous : « Les consultations menées au cours des derniers mois ont confirmé la volonté du milieu de se regrouper au sein d'une grappe métropolitaine à portée provinciale. Je crois que cette grappe des technologies propres aura des retombées positives pour le Grand Montréal, où se concentrent plus de 60 % des activités du secteur », souligne madame Méthot.

En 2002, l'industrie québécoise des technologies propres comptait quelque 1 600 entreprises et plus de 34 000 emplois. Elle comprend les services-conseils, les technologies spécialisées, la gestion des sols, la gestion de l'air, la gestion de l'eau, les changements climatiques et la gestion des matières résiduelles. Au cours des dernières années, le secteur des technologies propres a connu la plus importante augmentation des investissements réalisés en capital de risque passant, par exemple, de 17 millions de dollars en 2006 à 59 millions de dollars en 2007.

À propos de la CMM

Créée le 1^{er} janvier 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités, soit 3,6 millions de personnes réparties sur plus de 4 360 kilomètres carrés. La Communauté exerce des compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique, du logement social, du transport en commun et de l'environnement.

- 30 -

Source : Marie-Pierre Ippersiel
Conseillère en recherche
Communauté métropolitaine de Montréal
Téléphone : (514) 350-2550